

L. Fontaine. Gallimard, Paris (2008). 437 pp.

L'Économie morale est rangé dans les librairies dans les rayons « Économie ». Pourtant, si cet ouvrage traite du crédit et de l'économie dans l'Europe pré-industrielle, c'est bien un livre d'histoire sociale de l'économie, centré sur les rapports sociaux que nécessite et suscite l'activité de crédit.

Le projet de Laurence Fontaine se présente d'emblée comme extrêmement ambitieux : depuis la fin du XV^e siècle jusqu'aux débuts du XIX^e siècle, le lecteur parcourt l'Europe, de l'Espagne à l'Angleterre, des sans-aveux aux aristocrates les plus titrés, des campagnes aux capitales. En résumé, l'ensemble de l'organisation sociale de l'Europe préindustrielle est convoqué dans l'ouvrage. C'est que le crédit unit les groupes sociaux, imposant des droits et des devoirs à ceux qui empruntent comme à ceux qui prêtent. Cette histoire est passionnante pour qui s'intéresse à la sociologie de l'économie, car on y découvre que le crédit n'est pas une pratique économique intriquée dans des relations sociales, mais qu'il est une relation sociale. Emprunteurs et prêteurs circulent dans des systèmes d'obligations, tels les nobles ruraux dont les devoirs de protection et d'autorité sur les paysans passent aussi par le fait de leur faire crédit.

Le livre est divisé en deux parties. La première (chapitres I à V) décrit les diverses pratiques du crédit, la seconde (chapitres VI à X), leurs soubassements moraux. Dans la première partie, L. Fontaine donne à voir l'argent (et les objets de valeur qui le remplacent parfois) passant de main en main : qui prête ? À qui ? Sous quelles modalités ? Comment fonctionne le crédit pour les pauvres ? Pour les riches ? À la campagne ? À la ville ? Pour les femmes ? L'auteur multiplie les sources : inventaires après décès, où l'on peut lire le niveau d'endettement des défunts et la façon dont les dettes circulent ; livres de compte des artisans et commerçants et autres descriptions littéraires, en particulier celles de Louis-Sébastien Mercier, souvent cité pour décrire « le royaume de la petite usure » qu'est Paris, avec ses intermédiaires, ses brocanteurs, ses revendeuses à la toilette ou ses bijoutiers-usuriers.

Tous les crédits croisés dans l'ouvrage sont interpersonnels. Certains sont encadrés par des liens sociaux contraignants (les prêts familiaux, les prêts d'un seigneur à sa clientèle), d'autres plus « désencastrés » (les prêts des usuriers par exemple), mais ils ne sont jamais anonymes. La réputation est essentielle, les marchands, par exemple, y accordent un soin particulier, car elle leur permettra de toujours emprunter même si leurs affaires déclinent. L'endettement est même pour l'auteur une mesure de l'intégration sociale des débiteurs : les vagabonds, les sans-aveux, ceux dont personne n'est en mesure de garantir la moralité n'y accèdent pas, alors que la société de l'époque moderne fonctionne sur un « surendettement généralisé ». De la rareté de la monnaie découle la nécessité de recourir à la dette pour participer à l'économie et à la vie sociale.

Cette première partie est extrêmement riche et montre le crédit comme un lien social traversant toutes les barrières de classes et d'ordres. Toutefois un élément nous a étonné : les Juifs semblent très peu présents dans cette Europe du crédit. S'ils apparaissent parfois au détour d'une page, L. Fontaine ne leur consacre pas de développement propre. Considère-t-elle que tout est connu à leur sujet ou que la place qu'il leur est traditionnellement attribuée est excessive ? Quoi qu'il en soit, c'est une surprise de ne pas les trouver davantage.

Par ailleurs, le lecteur non historien est parfois désorienté par l'ampleur du cadre historique et géographique et le fait que les contextes historiques et politiques ne soient que rarement mentionnés. L'ouvrage ne se présentant pas sous une forme chronologique, il est souvent difficile

de savoir à quel espace et à quel temps L. Fontaine applique ses analyses. Cela donne parfois le sentiment de regarder un kaléidoscope. En outre, le livre n'est pas toujours très pédagogique à propos des outils financiers utilisés : qu'est-ce qu'un prêt au denier 18 ? Un douaire ? Quelle est la valeur d'une livre hollandaise ? D'une livre catalane ? D'un sol ? D'un sous ? etc. Cela rend un certain nombre de descriptions relativement abstraites puisqu'une partie des termes employés ne sont pas définis. Un lexique aurait pu être utile à usage des non-spécialistes.

À partir du chapitre VI, consacré aux Monts-de-piété, l'ouvrage analyse les enjeux moraux du crédit. L'Église catholique condamne l'usure depuis le Moyen Âge, mais à partir du XVI^e siècle et du XVII^e siècle, c'est l'État qui prend en charge la condamnation de ces pratiques, au nom de la protection des débiteurs. Très vite pourtant, des voix s'élèvent pour souligner que les interdits renchérisse le crédit, pénalisant donc les plus pauvres. On ne peut être que frappé par la ressemblance de ces débats avec ceux qui entourent le crédit à la consommation contemporain. Un autre thème rejoint des interrogations actuelles ; c'est celui de la confiance. L'auteur estime la notion essentielle pour comprendre la circulation des créances, car le réseau et la réputation sont les deux biens essentiels des échanges économiques décrits. La rationalité économique suppose alors de ménager ses créanciers comme ses débiteurs, réclamer une dette pouvant s'avérer socialement désastreux et coûter le crédit ultérieur.

Toutefois, l'économie morale de l'époque préindustrielle n'est pas uniforme : L. Fontaine y distingue deux formes d'économie politique principales. La première est l'« économie du don », marque de l'aristocratie, essentiellement interpersonnelle et structurée par les positions sociales de ceux qui échangent. La seconde est l'« économie capitaliste » des bourgeois, qui s'appuie sur la rationalité et le calcul. Ces deux types d'économies politiques ne sont pas sans rappeler les distinctions de Norbert Elias, en 1974, entre l'*ethos* aristocratique et l'*ethos* de la bourgeoisie professionnelle. L. Fontaine souligne les avantages démocratiques de la seconde forme d'économie morale et rejoint certaines pages de la *Philosophie de l'argent* de Georg Simmel en 1900, dans lesquelles il montrait le pouvoir libérateur de l'argent. Le contrat et le calcul sont des armes pour lutter contre un ordre social ne reposant que sur la naissance.

Dans la conclusion de l'ouvrage, L. Fontaine transpose ces deux types d'économie politique à l'époque contemporaine et ouvre un débat avec ceux qu'elle nomme les tenants de l'« autre économie¹ ». À la lumière de ses recherches sur l'Europe ancienne, l'auteur considère que le rejet du marché est un héritage de la conception aristocratique de l'économie. Elle plaide en revanche, pour la prise en compte des possibilités de changement social qu'il offre. Cette position la conduit à fustiger ce qu'elle nomme « l'économie du don », en désignant ainsi les travaux de la revue du MAUSS. Pourtant, ce qu'elle appelle « économie du don » n'a rien à voir avec ce que les auteurs qu'elle cite nomment ainsi. Pour elle, Antonio, dans le marchand de Venise, symbolise ce don aristocratique car il ne réclame pas l'argent qu'il a prêté, contrairement à l'usurier Shylock. Or, si Antonio ne réclame pas l'argent qu'il prête, il investit dans des navires et souhaite ainsi s'enrichir, il semble trop rapide de qualifier tous ses actes économiques comme relevant de l'économie du don. L. Fontaine d'ailleurs ne propose pas de discussion théorique du terme. En élargissant ainsi le don à l'ensemble de l'économie aristocratique, et en dressant donc un parallèle entre don et conservatisme social, elle peut déconsidérer à peu de frais les travaux de la revue du MAUSS.

¹ Le débat a d'ailleurs été vif, voir notamment Jean-Louis Laville, « L'économie morale », Revue du MAUSS permanente, 30 octobre 2008 [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/spip.php%3Farticle416>.

En outre, si elle montre, après G. Simmel notamment, l'effet désaliénant de l'introduction du marché sur les relations sociales, contrairement à l'auteur allemand, elle ne décrit pas les limites de cette libéralisation, qui est loin d'être exempte de violence sociale, d'inégalités, de rapports de domination. Ainsi plaide-t-elle pour le micro-crédit, outil de la « créativité entrepreneuriale » des pauvres, oubliant les critiques de Jean-Michel Servet, pourtant cité, qui a montré les limites de ces conceptions très libérales du micro-crédit enjoignant à chacun, d'autant plus qu'il est pauvre, de trouver en lui des ressources à l'entrepreneuriat².

Cette volonté normative qui s'exprime au début et à la fin de l'ouvrage le dessert et ne rend pas justice à la finesse des analyses qui le composent. D'autant plus que lorsque L. Fontaine évoque la période contemporaine, le propos se fait très général, invoquant des entités essentialisées comme le tiers-monde, les pays en développement, l'Afrique, sans montrer leurs complexités et leurs variations. Si ce livre est essentiel pour comprendre les liens entre organisation économique et organisation sociale à l'époque moderne, ses incursions dans l'époque contemporaine sont beaucoup moins convaincantes et ne prennent pas suffisamment en compte les travaux existants.

Jeanne Lazarus
EHESS, institut Marcel Mauss, 10, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris, France
Adresse e-mail : jeanne.lazarus@free.fr

² Jean-Michel Servet, *Banquiers aux pieds nus. La microfinance*, Odile Jacob, Paris, 2006.